MAIRIE DE LE HOULME

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

N°2026-141

ARRETE MUNICIPAL REGLEMENTANT LA CIRCULATION, LE STATIONNEMENT RUE DE L A CHARMILLE

Le Maire de la commune de LE HOULME,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2212 et L2213,
Vu le Code de la route,
Vu l'arrêté relatif à la signalisation routière temporaire,
Vu la demande de l'entreprise VERT CLERES en date du 22 octobre 2026,
Considérant qu'il convient règlementer la circulation et le stationnement afin de faciliter l'exécution de travaux au N°6 de la rue des Charmille

ARRETE

ARTICLE 1 : En raison de travaux au N°06 rue de la Charmille le 28 octobre 2026, entre 07H30 et 12H30, la circulation et le stationnement seront règlementés. Pendant la durée des travaux entre 07H30 et 12H30 la rue de la CHARMILLE sera interdite à la circulation en raison de la présence d'une toupie de béton.

ARTICLE 2 - Le présent arrêté ne sera plus valable passé le délai mentionné à l'article 1.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire du Houlme dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif.

ARTICLE 4 - Le présent arrêté sera transmis aux services de police, de la Métropole, de secours, au policier municipal, au responsable des services techniques de la ville de le Houlme, chacun étant responsable en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 - Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera remise à la Métropole Rouen Normandie et notifiée aux intéressés et qui sera transmis au contrôle de légalité et affiché et publié dans le Recueil des Actes administratifs réglementaires.

Fait au HOULME, le 22/10/2026
Pour Le Maire Empêché
Par délégation la Première Adjointe
Florence CHAPELIERE

Par délégation
F. CHAPELIERE
Première Adjointe

MAIRIE de LE HOULME (Seine-Maritime)

Mairie - 7 place des Canadiens - 76 770 LE HOULME
☎ : 02.35.74.11.04 - Fax : 02.35.74.99.21 – contact@ville-lehoulme.fr